

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES BUDGETS 2018

(DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2018)

BUDGET PRIMITIF COMMUNE M14

Contexte:

L'évolution constante et progressive de la population depuis les années 80, environ 600 habitants, 1240 à ce jour, nécessite une adaptation permanente des structures et infrastructures.

Le Budget Primitif communal 2018 prend en compte au travers du fonctionnement et de l'investissement un certain nombre de choix.

Section de fonctionnement

Elle s'équilibre de la façon suivante:

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
1 086 802.53 €	1 086 802.53 €

Les dépenses de fonctionnement comprennent l'entretien des bâtiments communaux dont l'école (154 élèves scolarisés), les achats de matières premières et de fournitures, les salaires du personnel municipal et les indemnités de fonction des élus, les prestations de services, les subventions versées aux associations (30 associations), les participations allouées aux organismes publics et les intérêts des emprunts.

La commune répond aux obligations de mise en conformité, et procèdera à des diagnostics réglementaires. Elle va également effectuer des travaux d'enfouissement de réseaux de télécommunication.

Chapitre	Prévisions
011	342 433.48 €
012	332 780.00 €
65	135 313.44 €
66	13 000.00 €
67	1 300.00 €
023	210 328.61 €
042	11 647.00 €

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restauration scolaire, Temps d'Activités Périscolaires, garderie, étude surveillée), aux loyers des logements communaux, aux locations des salles communales, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions.

Chapitre	Prévisions
002	291 456.53 €
013	500.00 €
70	60 720.00 €
73	486 319.00 €
74	214 807.00 €
75	23 000.00 €
042	10 000.00 €

Fiscalité:

Pour 2018, la municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Taux de contributions directes :

	Taux votés	Produits provisoires votés en l'absence de données officielles
Taxe Habitation	14%	181 020
Taxe foncière bâti	17%	137 428
Taxe foncière non-bâti	90.09%	58 559
		377 007

<u>Section d'investissement :</u>

La section investissement s'équilibre ainsi :

Dépenses	Recettes
1 073 207.60 €	1 073 207.60 €

Les principales prévisions de dépenses pour 2018 :

- Travaux de voirie : réfection des chemins ruraux et voiries communales
- Aménagement accueil mairie et Agence Postale Communale pour les rendre accessibles PMR
- Aménagement / déménagement de la bibliothèque
- Réhabilitation d'un bâtiment communal en deux logements sociaux et commerce (études en 2018 et début de travaux).
- Mises aux normes PMR de certains bâtiments et structures
- Maintien en état des bâtiments et mise en conformité électriques
- Réfection du chauffage de la salle des fêtes
- Travaux d'éclairage public : mise en place de points d'éclairage public supplémentaires
- Remboursement des emprunts

Chapitre	Prévisions
001	356 062.18 €
16	45 700.00 €
20	66 028.00 €
204	43 357.00 €
21	81 449.39 €
23	325 191.11 €
040	15 880.00 €

Les recettes perçues concernent des subventions d'investissement, des dotations fonds divers et réserves :

- Etat et Département : subventions dans le cadre des travaux de restructuration du groupe scolaire
- -Département : subvention réfection rue du 16 décembre 1943
- FCTVA
- Taxe d'aménagement

- Emprunt (logements communaux, restructuration groupe scolaire, préfinancement FCTVA à solder en 2018)
- Emprunt pour travaux rue du 16 décembre 1943

Chapitre	Prévisions
13	253 680.00 €
16	309 374.89 €
10	273 373.18 €
021	210 328.61 €
040	11 647.00 €

Etat de la dette :

Trois emprunts sont en cours en 2018

Liquidité en 2018 : 57 716.92 € Amortissement : 44 792.19 €

Intérêts : 12 924.73 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT M49

La section d'exploitation:

Le budget d'exploitation s'équilibre de la façon suivante :

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
139 190.90 €	139 190.90 €

Les dépenses d'exploitation comprennent les frais d'eau et d'électricité de la station d'épuration et des postes de relevage, les contrats de prestations pour l'entretien, la facturation client de la station et des réseaux d'assainissement ainsi que les réparations, les frais d'honoraires pour la constitution de servitudes, l'assistance à l'assainissement (SATESE), les remboursements des intérêts d'emprunts.

Chapitre	Prévisions
011	29 418.10 €
66	19 359.28 €
67	5 271.52 €
023	22 480.00 €
042	62 662.00 €

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre de la participation d'assainissement collectif qui s'élève pour la commune à 800€, le versement de la redevance assainissement, la subvention communale.

L'année dernière, le conseil municipal a voté l'instauration d'une part fixe forfaitaire pour les biens raccordés au réseau d'assainissement collectif. Le montant de cette part fixe est de 25€ par an.

Chapitre	Prévisions
002	39 886.59 €
70	53 631.88 €
74	23 964.43 €
042	21 708.00 €

La section d'investissement :

Le budget d'investissement s'équilibre de la façon suivante :

Dépenses	Recettes
110 005.44 €	110 005.44 €

Les dépenses concernent des remboursements d'emprunts (travaux / réseaux d'assainissement et station de dépollution), des frais inhérents à la mise à jour du schéma de zonage assainissement, le diagnostic par un bureau d'étude spécialisé des réseaux existants de l'assainissement collectif.

Chapitre	Prévisions
001	2 814.44 €
16	48 080.00 €
20	12 651.00 €
21	2 703.00 €
040	21 708.00 €

Les recettes d'investissement sont constituées de l'autofinancement en provenance de la section d'exploitation, de l'amortissement des immobilisations.

Chapitre	Prévisions
021	22 480.00 €
040	62 662.00 €
10	4 624.44 €
13	20 239.90 €

Etat de la dette :

Quatre emprunts sont en cours en 2018.

Liquidité en 2018 : 68 887.38 € Amortissement : 48 076.26 €

Intérêts : 20 811.12 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216303685-20180321-BUDGETCOM2018-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2018